

FICHE TECHNIQUE : PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT DU REM

CDPQ Infra a mis en place des processus d'appels de propositions rigoureux, ouverts et transparents qui visent à obtenir les meilleures offres du marché. Les appels de propositions internationaux s'appuient sur des exigences et critères de sélection ouverts afin d'obtenir la participation du plus grand nombre d'entreprises au processus et maximiser la compétition.

Plusieurs mesures ont aussi été mises en place pour assurer la pleine intégrité du processus de sélection de CDPQ Infra, au terme duquel les meilleures offres ont été choisies.

Principaux jalons du processus

Le **17 mai 2016**, un avis d'expression d'intérêt a été publié sur le marché international pour le projet du REM. Cet avis invite toutes les entreprises à prendre connaissance du projet en vue du lancement éventuel du processus d'appel d'offres. Il permet ainsi au marché de se préparer de façon proactive aux prochaines étapes d'approvisionnement.

Le **28 juin 2016**, deux appels de qualification ont été publiés pour le projet du REM afin de qualifier des candidats. Ces appels de qualification invitent les entreprises à participer aux appels de propositions et à déposer une soumission pour :

- la réalisation des infrastructures en mode Ingénierie, Approvisionnement et Construction (Contrat IAC);
- la fourniture du Matériel Roulant, des Systèmes et des Services d'Exploitation, d'Entretien régulier et de Maintenance (Contrat MRSEM).

Le **10 novembre 2016**, CDPQ Infra a annoncé les consortiums qualifiés et invités à participer à l'appel de propositions. Ces consortiums, dont la composition est détaillée sur le site de CDPQ Infra ([consultez la liste](#)) sont les suivants :

Contrat IAC :

- Groupe NouvLR
- Kiewit-Eurovia, un partenariat

Contrat MRSEM :

- Alliance Montréal Mobilité (AMM)
- Bombardier Transport Canada inc.
- Groupe des Partenaires pour la Mobilité des Montréalais (PMM)

Un vérificateur indépendant du processus de qualification, la société Knowles Consultancy Services (le Vérificateur indépendant), a été mandaté pour surveiller l'intégrité du processus d'analyse des dossiers, s'assurer du respect des principes de probité, d'ouverture, d'équité et de transparence, et de la conformité aux modalités prévues à l'appel de qualification.

Le Vérificateur indépendant a fourni « l'assurance inconditionnelle que le processus de qualification a été exécuté avec probité et de façon équitable, ouverte et transparente ». Les attestations du Vérificateur indépendant pour les contrats IAC et MRSEM sont disponibles sur le site de CDPQ Infra ([consultez les attestations](#)).

En **décembre 2016**, les sociétés et consortiums qualifiés pour les contrats IAC (ingénierie, approvisionnement et construction des infrastructures) et MRSEM (matériel roulant, systèmes et services d'exploitation et maintenance) ont signé des ententes avec CDPQ Infra leur donnant accès à l'ensemble des documents des appels de propositions.

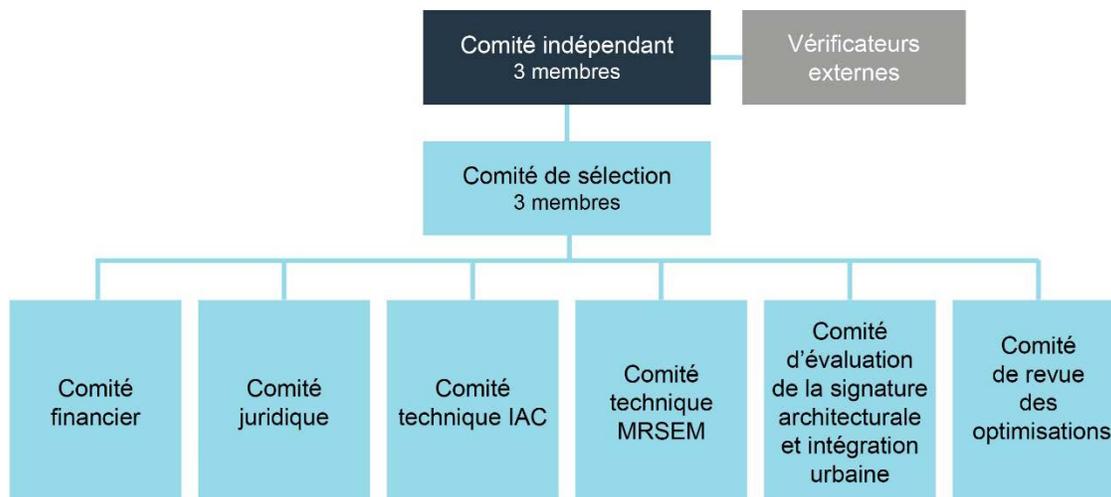
Le **14 février 2017**, la Caisse a présenté le processus de sélection des sociétés et consortiums gagnants, de même que les mesures mises en place pour protéger les informations confidentielles. Ce processus prévoit :

1. La formation d'un **comité indépendant sur la probité et l'intégrité** (le comité indépendant), composé de trois membres externes à CDPQ Infra et à la Caisse – Me William J. Atkinson, Ph.D., Ad. E., l'honorable Me Marie Deschamps, C.C., Ad. E., ex-juge à la Cour suprême du Canada et administratrice de sociétés, et Jean-Pierre Desrosiers, FCPA, FCA, administrateur de sociétés, qui supervise le processus.

Le comité indépendant reçoit les recommandations du comité de sélection et le rapport final des vérificateurs externes, et a la responsabilité de s'assurer de l'intégrité et de la probité du processus des appels de propositions. Afin d'éviter toute possibilité ou apparence de conflit d'intérêts, le comité indépendant analyse les recommandations du comité de sélection et le rapport des vérificateurs externes, et a la responsabilité de valider le processus qui a mené au choix des soumissionnaires retenus. L'avis du comité indépendant est final et rendu public par CDPQ Infra.

2. Des **comités d'évaluation**, formés d'experts, qui font chacun l'analyse détaillée de leurs volets des propositions – ingénierie, matériel roulant, construction, aspects juridiques et financiers, etc. – et transmettent leurs recommandations au comité de sélection.
3. Un comité de sélection, formé de trois experts, qui sélectionne les soumissionnaires gagnants à la lumière des recommandations des comités d'évaluation.
4. **Deux vérificateurs externes** – Knowles Consultancy pour l'appel de propositions relatif au contrat IAC, et André Dumais, vérificateur de processus de sélection, pour l'appel de propositions relatif au contrat MRSEM – sont respectivement chargés de surveiller chacun des processus, et d'attester de leur intégrité. Ces vérificateurs assistent à toutes les réunions des comités et sont en copie de tous les échanges entre CDPQ Infra et les soumissionnaires.

Structure de gouvernance du processus de sélection



Le **8 février 2018**, CDPQ Infra annonce les consortiums privilégiés :

Contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction des infrastructures (IAC)	Contrat de fourniture du matériel roulant, de systèmes et de services d'exploitation et de maintenance (MRSEM) :
<u>Groupe NouvLR</u> Membres : <ul style="list-style-type: none"> • SNC Lavalin Grands Projets Inc. • Dragados Canada Inc. • Groupe Aecon Québec Ltée • Pomerleau Inc. • EBC Inc. Participants (NouvLR Conception) : <ul style="list-style-type: none"> • SNC Lavalin Inc. • Aecom Consultants Inc. 	<u>Groupe des Partenaires pour la Mobilité des Montréalais (PMM)</u> Membres : <ul style="list-style-type: none"> • Alstom Transport Canada Inc. • SNC-Lavalin O&M Inc.

Les deux consortiums sélectionnés auront à arrimer leurs propositions respectives au cours des prochains mois, afin de finaliser le calendrier permettant le début des travaux au printemps.

L'intégrité, l'équité, la probité et la transparence du processus ont été confirmées par le comité indépendant, ainsi que des vérificateurs ayant suivi chacune des étapes. **Leurs attestations sont disponibles pour consultation.**

La construction du REM débutera au mois d'avril 2018.